

# À L'HEURE DE LA SOCIÉTÉ INFORMATISÉE : INVITATION AU DIALOGUE

Exposé de vues du  
Sous-comité des répercussions sociales  
du  
Comité consultatif sur le système vidéotex canadien

LKC  
TK  
7882  
.I6  
C314  
1983

Sous-comité des répercussions sociales du vidéotex  
Mars 1983

---

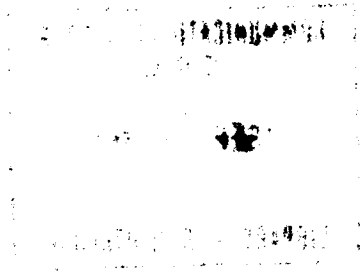
Industry Canada  
Library - Queen  
  
AOUT 29 2013  
AUG 29 2013  
  
Industrie Canada  
Bibliothèque - Queen

À L'HEURE DE LA SOCIÉTÉ INFORMATISÉE :  
INVITATION AU DIALOGUE

COMMUNICATIONS CANADA  
CRC  
~~SEP 20 1983~~  
LIBRARY - BIBLIOTHÈQUE

MARS 1983

Rec'd free from DOC on 20/9/83

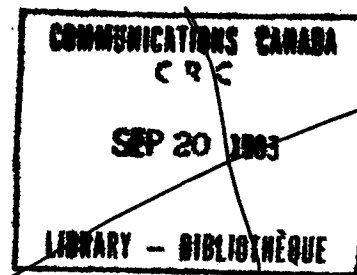
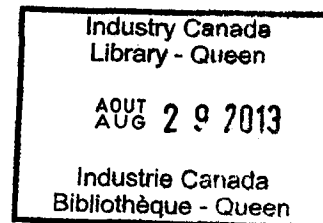


N 674.5  
C 313 F  
153 F  
1983

DD 3872477  
DL 3933846

## Résumé

Le présent document passe en revue les trois années d'existence du Sous-comité des répercussions sociales du Comité consultatif sur le système vidéotex canadien (CCVC). Il analyse les progrès accomplis et décrit la position actuelle du Sous-comité au seuil de la société informatisée. Enfin, il propose la création d'une commission nationale sur la transition à cette société nouvelle.



## Table des matières

	Page
I. INTRODUCTION	1
II. ORIGINE ET ÉVOLUTION DU SOUS-COMITÉ DES RÉPERCUSSIONS SOCIALES	1
1. Chronologie des activités	3
2. Frustrations	5
III. NÉCESSITÉ D'UNE ÉVALUATION DES TECHNIQUES INFORMATISÉES	5
IV. NÉCESSITÉ D'UN DIALOGUE NATIONAL À L'HEURE DE LA SOCIÉTÉ INFORMATISÉE	8
V. CONCLUSION	9

## I. INTRODUCTION

Au terme de trois années d'existence, le moment est tout indiqué de passer en revue les initiatives d'un organisme et d'en examiner l'utilité ou l'efficacité. Le présent document dresse le bilan des réalisations du Sous-comité des répercussions sociales du Comité consultatif sur le système vidéotex canadien (CCVC) et de l'expérience qu'il a acquise au cours de cette période. À notre avis, cette analyse pourra guider utilement ceux qui s'intéressent aux applications présentes et futures des nouvelles techniques informatisées dans les foyers, les bureaux et les usines du Canada.

## II. ORIGINE ET ÉVOLUTION DU SOUS-COMITÉ DES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

En 1979, le ministère des Communications du Canada créait un groupe de consultation, le Comité consultatif sur le système vidéotex canadien (CCVC), chargé de guider la mise en oeuvre de Télidon au Canada. C'est de ce groupe qu'est né le Sous-comité des répercussions sociales du vidéotex, dont le mandat se présente comme suit :

Étant donné que l'utilisation des systèmes vidéotex peut, avec le temps, devenir aussi répandue que celle du téléphone, le Sous-comité a pour objet de prévoir l'impact de cette nouvelle technologie sur le citoyen canadien. En fait, nous nous intéressons surtout à des facteurs sociaux, culturels, politiques, économiques et autres. Le Sous-comité cherche à cerner, au fur et à mesure qu'elles se font jour, des questions philosophiques et morales intimement liées à l'évolution de cette technique et à favoriser une approche d'intégration concernant la solution des problèmes repérés, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Plus particulièrement, le Sous-comité prévoit qu'il devra se pencher, entre autres, sur les questions suivantes :

1. nécessité de faciliter l'intervention du public relativement à de nouvelles questions et de donner suite à cette intervention afin que la mise en place du vidéotex soit à la fois acceptée et souhaitée par le public;
2. mise au point de systèmes vidéotex capables d'offrir de véritables communications interactives et d'offrir aux Canadiens de toutes les sphères d'activité une occasion de participation. S'il devait en être autrement, l'aliénation déjà répandue dans notre société pourrait s'aggraver;

3. développement technologique qui doit se faire de façon que les intérêts, les besoins et les compétences de différents groupes d'âge soient satisfaits. En outre, les besoins d'autres groupes d'utilisateurs donnés (comme les handicapés) doivent être pris en considération;
4. mise au point de techniques garantissant le respect de la vie privée des individus. Il faut accorder à cette question une importance primordiale, même lorsque interviennent d'autres considérations comme la rentabilité;
5. impact sur les aspects qualitatifs et quantitatifs des emplois. Le recours aux systèmes vidéotex aura de nombreux effets sur le travail. Il faudra prendre en considération le déplacement des travailleurs, le recyclage, l'enseignement et peut-être même une nouvelle évaluation de la nature du travail même;
6. équité. L'impossibilité d'avoir accès à des systèmes vidéotex pourrait donner lieu à une nouvelle forme de pauvreté;
7. mise en place d'instruments de prévention efficaces pour neutraliser les tendances centralisatrices éventuelles de cette nouvelle technologie. On devra mettre au point des techniques pour permettre aux individus d'utiliser le système en tant que fournisseurs d'information;
8. nécessité de recueillir des fonds libres de fournisseurs commerciaux d'information et du gouvernement, pour financer l'entretien de bases de données présentant un intérêt particulier pour la collectivité;
9. bases de données adaptées pour que l'homogénéisation de la société ne soit pas intensifiée. Les systèmes qui sont mis sur pied doivent répondre aux besoins géographiques et tenir compte de la diversité sociale et culturelle du Canada.

Même si notre mandat initial déborde le cadre de la seule technique du vidéotex, il ressort de l'expérience acquise au cours des trois dernières années que la tâche à accomplir est beaucoup plus vaste que nous ne le pensions au départ. Étudier une technique d'informatisation donnée indépendamment des techniques connexes, ou examiner les communications télématiques en faisant abstraction de leurs contextes économique, social et politique, c'est faire une partie du travail seulement. Voilà pourquoi le Sous-comité a préparé un document dans lequel il démontre la complexité du problème. Ce rapport, intitulé

Technologie de l'information et changement social, fait ressortir l'importance des communications sur la scène canadienne. Il place le respect de la vie privée parmi les sujets qui prennent de plus en plus d'importance et souligne le besoin de la participation du public. Il décrit aussi un système vidéotex idéal, parfaitement interactif, qui serait indéniablement meilleur du point de vue social que ne l'est la configuration actuelle de Télidon.

1. Chronologie des activités - Le Sous-comité a commencé par établir son mandat et par mettre sur pied un secrétariat autonome et décentralisé (ce qui a coûté au ministère des Communications 17 000 \$ la première année). Pour acquérir les données de base lui permettant de présenter au Ministère des recommandations éclairées sur la politique à adopter, le Sous-comité a posé une série de questions aux chercheurs canadiens. Ces travaux, d'une valeur de 60 000 \$, ont été financés par le ministère des Communications.

L'égalité d'accès des utilisateurs comme des fournisseurs d'information figurait parmi les questions à l'étude. Dans Videotex Availability to Users, Dornan et Wells (1981) préconisent le maintien de la participation du gouvernement à la mise au point des services vidéotex au Canada. Pour leur part, King, Podmore et Pearson (1981) explorent une gamme de scénarios possibles dans Videotex : Opportunities for Information Providers.

Un atelier sur le respect de la vie privée a eu lieu à Vancouver. Au nombre des questions abordées on note : la vie privée et l'individu, ainsi que la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des renseignements personnels (Booth, 1981). Les besoins de groupes particuliers comme les vieillards, les personnes à faible revenu et les handicapés sont examinés par Sindell et Metzener (1981) dans Videotex and Special Needs Groups : A Report on Workshops in Montréal and Toronto. Malgré leur enthousiasme face aux possibilités de la technique, les participants aux ateliers ont exprimé



certaines inquiétudes concernant le respect de la vie privée, l'isolement social et l'accessibilité des systèmes. Ils ont recommandé la création d'organismes consultatifs locaux et nationaux pour suivre les progrès et prévoir les difficultés.

Un questionnaire sur les répercussions sociales a été conçu aux fins de l'évaluation des projets pilotes (Gurstein, 1981). À la demande du Sous-comité, les questions touchaient une vaste gamme de problèmes sociaux susceptibles de se présenter : l'autonomie, l'intégration sociale et les rôles sociaux, la diversité, la vulnérabilité et les possibilités d'appliquer le vidéotex à des secteurs tels l'enseignement, la santé et l'arène politique.

Au cours de sa deuxième année d'existence (1981), le Sous-comité s'est rendu à l'évidence : si les questions qu'il posait étaient importantes, il lui fallait aussi un programme de travail complet pour atteindre ses objectifs. Par conséquent, il s'est réuni pendant deux jours dans le dessein de mettre au point un programme concerté de recherche et de sensibilisation du public, lié au programme Télidon. C'est à ce stade qu'il a constaté que le succès mitigé de certains projets pilotes était en partie attribuable au peu d'attention accordé aux usages socialement novateurs du vidéotex. Le Sous-comité a dressé un calendrier des travaux de recherche et des projets communautaires à réaliser et a demandé que Télidon soit plus interactif, comme le décrit notre rapport. Il a commandé la publication d'un rapport sur la participation du public, Public Involvement in Communications Policies (Starrs, 1981). Malheureusement, les ressources se sont avérées insuffisantes pour accomplir une tâche qui prenait de plus en plus d'ampleur. Aussi, au cours de la deuxième année, le Sous-comité a été défrayé du maintien du secrétariat et des déplacements (35 000 \$).

En 1982, le Sous-comité a organisé avec succès deux activités de sensibilisation du public : une réunion à Vancouver et une série de rencontres

corollaires au Manitoba (Brandon, Elie/Saint-Eusatche et Winnipeg). Le compte rendu de ces rencontres a été publié (Hogan-Finlay, 1983); il souligne la nécessité de tenir des débats publics dans diverses localités du Canada. Il y a aussi eu la publication du rapport intitulé Recommendations for Social Issues Research in Information Technology (1983). Les crédits versés au chapitre de ces activités équivalent à ceux de l'année précédente.

2. Frustrations - Chaque année, les réalisations du Sous-comité ne parvenaient pas à atteindre les objectifs fixés. Comme nous l'avons fait valoir, la tâche outrepassait nos capacités. Le Sous-comité continuait d'élargir le champ de ses projets au fur et à mesure qu'il se rendait compte de l'ampleur de la tâche qu'on lui avait confiée. L'écart entre ce qu'on attendait de lui et ce qu'il pouvait accomplir en tant qu'institution ne s'est manifesté qu'avec le temps. Les fonds requis excédaient de beaucoup les crédits disponibles, surtout lorsqu'il s'est avéré nécessaire d'établir un programme de travail concerté. Il y avait certes un vice de structure, puisque ce groupe chargé d'évaluer les répercussions sociales était conçu et financé par l'organisation même qui veillait à la promotion de la technique en question. Par ailleurs, le contraste entre le contexte canadien et celui d'autres pays - en particulier ceux d'Europe occidentale où l'on retrouve à grande échelle des programmes de sensibilisation publique - était des plus décourageants. À la lumière de tous ces faits, le Sous-comité a donc convenu de changer d'optique.

### III. NÉCESSITÉ D'UNE ÉVALUATION DES TECHNIQUES INFORMATISÉES

Il est devenu banal de faire remarquer que le Canada, comme les autres pays industrialisés, est au seuil de " l'ère de l'informatisation ". Cependant, le tableau social et économique de l'an 2000 est enveloppé de mystère et brouillé par de nombreuses formes manifestement étranges et contradictoires. Certains croient avec beaucoup d'optimisme que les techniques de pointe,

notamment celles des communications et de la micro-électronique, seront à la base d'une prospérité et d'une liberté individuelle sans précédent. D'autres craignent tout le contraire : chômage élevé et domination sociale accrue.

Les observateurs avisés ont des visions et des opinions tout aussi variées, mais certains traits de l'avenir sont incontestés et nous aident à comprendre et à orienter le cours des événements au profit de tous. À quelques exceptions près, nous sommes tous d'avis que les nouvelles techniques entraîneront une augmentation de la productivité. Et c'est précisément cette productivité, la capacité de produire plus avec une main-d'oeuvre réduite, qui est à l'origine de notre dilemme à ce propos. Une productivité accrue peut aider à maintenir le niveau de vie, mener à la création de nouveaux modes de répartition des revenus et permettre à l'homme de consacrer plus de temps et d'énergie à d'autres fins. Cependant, si les retombées ne sont pas les mêmes pour tous, la réduction des besoins en main-d'oeuvre fera baisser les salaires, ce qui diminuera du même coup le pouvoir d'achat et laisse présager un déclin économique général. Il est aussi reconnu que les techniques informatisées permettront de mieux contrôler et diriger la vie quotidienne de chacun, à la maison comme au travail.

De même, il est généralement admis que l'informatisation, tout comme l'automobile, la vapeur ou l'électricité, provoque des transformations. Au cours des vingt ou trente prochaines années, un fort pourcentage de la population canadienne sera témoin de profonds changements dans presque tous les secteurs d'activité. Examinons quelques-uns de ces changements. Les employés de l'industrie automobile en particulier et d'autres travailleurs d'usine en général sont déjà touchés par la robotisation, qui n'a pas fini de s'étendre. Le travail de bureau sera transformé sur tous les plans par l'arrivée des systèmes de bureautique, dont le traitement de textes n'est qu'un début. Le service de la

poste sera de moins en moins utilisé au fur et à mesure que le courrier électronique prendra la place du support papier plus coûteux. Il sera possible d'effectuer chez soi des transactions bancaires grâce à des systèmes électroniques de virement de fonds. Inutile de dire que d'ici l'an 2000, nous n'aurons plus besoin comme aujourd'hui de 23 000 facteurs à temps plein pour livrer la correspondance sur papier.

Faire des achats, effectuer des transactions bancaires, suivre un cours et même recevoir des services médicaux, autant de choses qui nous seront accessibles grâce aux terminaux installés entre les foyers et des installations centrales. Tout sera réduit : les employés du secteur tertiaire, les bâtiments les habitant, les déplacements. La liste des personnes qui risquent d'être directement ou indirectement touchées par les nouvelles techniques pourrait s'allonger - y figureront sans doute les fermiers, les mineurs, les avocats, les enseignants, les caissiers de banque, les secrétaires, les commis, les étudiants, les personnes âgées, les dessinateurs, les employés d'hôpitaux, les architectes, les médecins -, en d'autres termes, tous les secteurs d'emploi, tous les groupes d'âges et toutes les couches de la société.

Il est évident que beaucoup de personnes seront touchées, mais il n'est pas aussi clair comment elles le seront. Cela ne dépend pas tellement de la nature des techniques en question, mais plutôt du contexte social et économique dans lequel elles sont conçues et employées. Si les techniques comportent des contraintes et ne sont pas sans préjugés, les techniques de pointe qui sous-tendent la société informatisée sont relativement dénuées des limites idéologiques voulues. Le contexte dans lequel elles seront introduites déterminera la façon dont elles seront utilisées et perfectionnées. Ce n'est qu'en examinant l'apparition de nouvelles techniques dans un milieu donné que nous pouvons espérer comprendre la dynamique du progrès technologique et apaiser

la crainte paradoxale que suscite l'avenir, qui est pourtant la promesse d'un monde meilleur. Devant les conditions économiques, sociales et politiques du Canada, il y a certes lieu de s'inquiéter. Selon toute prévision, le passage à la société informatisée ne se fera pas en douceur, mais brutalement.

#### IV. NÉCESSITÉ D'UN DIALOGUE NATIONAL À L'HEURE DE LA SOCIÉTÉ INFORMATISÉE

De toute évidence, il faut établir un mécanisme national de coordination fondé sur le consensus et la compréhension mutuelle. Presque tous les pays industrialisés ont étudié ou étudient les nouvelles techniques informatisées afin de déterminer la meilleure façon de les appliquer dans leur propre intérêt, mais rien n'a été fait au Canada pour en arriver à un consensus.

Nous proposons donc la création d'une commission nationale sur la transition à la société informatisée. Nous n'avons pas l'intention de préparer le mandat définitif de cette commission, mais nous savons qu'elle devra tout au moins :

- . encourager les débats publics, le dialogue et la discussion;
- . intégrer toutes les données, effectuer des recherches et faire des recommandations sur d'importantes questions de politique.

Il y a lieu d'organiser la commission de manière qu'elle examine les répercussions à court, à moyen et à long termes des techniques informatisées d'ici l'an 2000. La technologie en général et les techniques informatisées en particulier devraient être considérées non pas comme déterministes, mais comme une force que l'homme peut modeler et diriger à volonté.

La franchise étant indispensable à la société informatisée, la commission doit montrer clairement comment elle perçoit les valeurs et les conjectures sous-jacentes du milieu social donné. Inutile de dire qu'il lui faudra établir d'autres hypothèses et scénarios pour préparer un ensemble complet de recommandations. De l'avis du Sous-comité, le public canadien se méfie de bon

nombre de ses grands établissements politiques et économiques. La commission devra donc remplir son mandat d'une façon ouverte et exemplaire pour réussir à gagner et à conserver la confiance de tous les Canadiens.

La commission devrait être établie de manière :

- qu'elle présente tous les ans un rapport au Parlement;
- qu'un budget lui soit alloué pour au moins cinq ans et que ces fonds ne proviennent d'aucun ministère fédéral;
- qu'elle soit suffisamment étendue pour refléter la diversité du Canada - elle devrait comprendre pas moins de trente membres et disposer d'un secrétariat de dix personnes au moins;
- qu'elle agisse ouvertement, en encourageant la participation du public dans la mesure du possible;
- qu'elle ait les moyens de donner des séances d'information et des exposés pour que tous les Canadiens lui aient accès équitablement, dans la mesure du possible.

#### V. CONCLUSION

Ainsi se résument nos réalisations et les leçons que nous avons tirées au bout de trois années de travail. Certes, nos recherches et nos publications ont porté des fruits, mais nous avons récolté davantage de nos rencontres, de nos études et de nos échanges. En ajoutant à cela l'établissement d'une commission nationale sur la transition à la société informatisée, le Sous-comité aura peut-être fourni la meilleure preuve de sa réussite.

## Bibliographie

- Booth, P.J., Privacy in Videotex. Compte rendu d'un atelier tenu à Vancouver (C.-B.) le 12 mars 1981, présenté au ministère des Communications, mars 1981.
- Dornan, C. et Wells, D., Videotex Availability to Users. Compte rendu d'une recherche présenté au ministère des Communications, Ottawa, mars 1981.
- Gurstein, M., Social Impact Questionnaire Items. Rapport présenté au ministère des Communications, Ottawa, mars 1981.
- Hogan-Finlay, M., Report on Manitoba Public Meetings with Social Impacts Subcommittee of the Canadian Videotex Consultative Committee. Compte rendu des débats publics tenus au Manitoba, Fredericton (N.-B.), mars 1983. (S'adresser à C.A. Cameron, Psychology Department, University of New Brunswick.)
- King, A.J.C., Podmore, C. et Pearson, M., Videotex : Opportunities for Information Providers. Rapport présenté au ministère des Communications, Ottawa, octobre 1981.
- Sindell, P.S. et Metzener, M., Videotex and Special Needs Groups : A Report on Workshops in Montréal and Toronto. Rapport présenté au ministère des Communications, Ottawa, mars 1981.
- Sous-comité des répercussions sociales du vidéotex, Technologie de l'information et changement social. Fredericton (N.-B.), avril 1982. (S'adresser à C.A. Cameron, Psychology Department, University of New Brunswick.)
- Sous-comité des répercussions sociales du vidéotex, Recommendations for Social Issues Research in Information Technology. Fredericton (N.-B.), janvier 1983. (S'adresser à C.A. Cameron, Psychology Department, University of New Brunswick.)
- Starrs, C.J., Public Involvement in Communications Policies. Rapport présenté au ministère des Communications, Ottawa, septembre 1981.

Membres du Sous-comité des répercussions sociales du CCVC

Mme Ann Cameron\* (présidente)  
University of New Brunswick  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

M. Arthur Cordell\*  
Conseil des sciences du Canada  
Ottawa (Ontario)

M. T.R. Ide\*  
T.R. Ide Consultants  
Scarborough (Ontario)

Mme Maryon Brechin\*  
Etobicoke (Ontario)

M. John Madden\*  
Microtel Pacific Research  
Burnaby (Colombie-Britannique)

M. Peter Bowers\*  
TVOntario  
Toronto (Ontario)

Mme Mary Hogan-Finlay (coordonnatrice)  
Ottawa (Ontario)

Mme Dorothy Phillips  
Ministère des Communications  
Ottawa (Ontario)

M. Robert Dupuy  
Université du Québec  
Montréal (Québec)

M. Michael Gurstein  
Socioscope Inc.  
Ottawa (Ontario)

M. Jeff Campbell  
Bell Canada  
Montréal (Québec)

M. Donald Forgie  
University of Toronto  
Toronto (Ontario)

M. Andrew Clement  
Toronto (Ontario)

\* Aussi membres du Comité consultatif sur le système vidéotex canadien (CCVC)



COMITE CONSULTATIF SUR LE  
 SYSTEME VIDEOTEX CANADIEN.  
 SOUS-COMITE DES REPERCUSSION  
 SOCIALES DU VIDEOTEX.

--A 1'heure de la societe


LKC  
 TK7882 .I6 C314 1983  
 A 1'heure de la societe  
 informatisee : invitation au  
 dialogue : expose de vues

DATE DUE  
 DATE DE RETOUR

<b>NOV 16 1983</b>			

LOWE-MARTIN No. 1137

CRC LIBRARY/BIBLIOTHEQUE CRC  
 Z674.5.C3 I531 1983  
 Comité consultatif  
 INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA



219705